

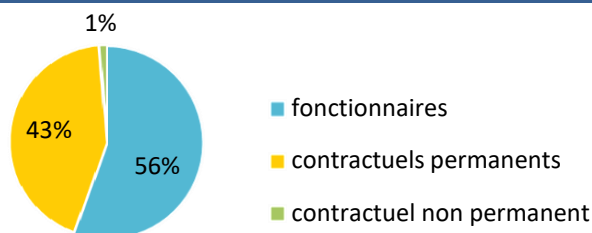
## COMMUNE DE PULNOY

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2021. Elle a été réalisée via l'application [www.bs.donnees-sociales](http://www.bs.donnees-sociales) des Centres de Gestion par extraction des données 2021 transmises en 2022 par la collectivité au Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.

### Effectifs

#### 81 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

- > 45 fonctionnaires
- > 35 contractuels permanents
- > 1 contractuel non permanent



#### 2 contractuels permanents en CDI

#### Précisions emploi non permanent

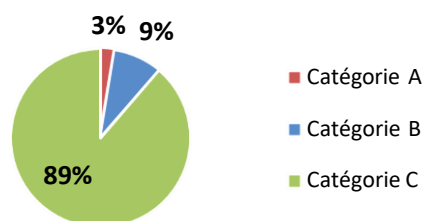
- ▮ Aucun contractuel non permanent recruté dans le cadre d'un emploi aidé
- ▮ Aucun contractuel non permanent recruté comme saisonnier ou occasionnel
- ▮ Personnel temporaire intervenu en 2021 : 3 agents du Centre de Gestion et aucun intérimaire

### Caractéristiques des agents permanents

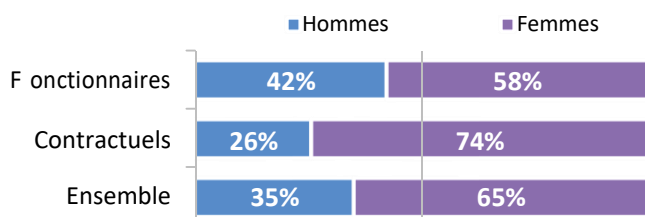
#### Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	33%		19%
Technique	38%	40%	39%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale	11%	11%	11%
Police	4%		3%
Incendie			
Animation	13%	49%	29%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

#### Répartition des agents par catégorie



#### Répartition par genre et par statut

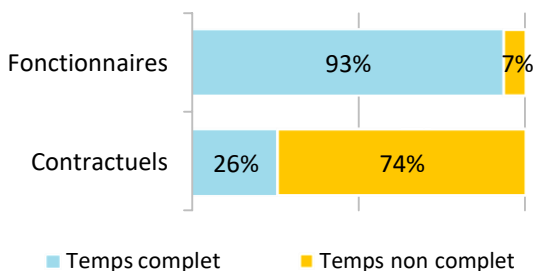


#### Les principaux cadres d'emplois

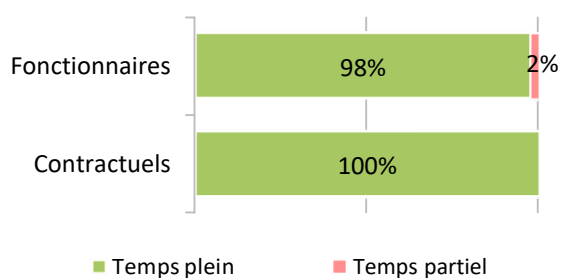
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	35%
Adjoints d'animation	28%
Adjoints administratifs	13%
ATSEM	10%
Rédacteurs	5%

## — Temps de travail des agents permanents

### ▮ Répartition des agents à temps complet ou non complet



### ▮ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



### ▮ La filière la plus concernée par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Technique	18%	57%

### ▮ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

0% des hommes à temps partiel  
4% des femmes à temps partiel

## — Pyramide des âges

### ▮ En moyenne, les agents de la collectivité ont 42 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	47,61
Contractuels permanents	34,50
<b>Ensemble des permanents</b>	<b>41,88</b>

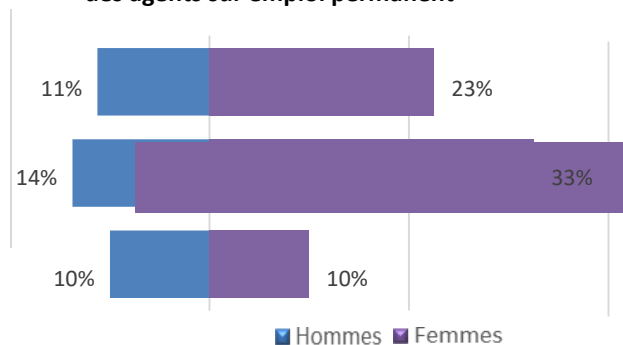
Tranche d'âge	
Contractuel non permanent	de 25 à 30

de 50 ans et +

de 30 à 49 ans

de - de 30 ans

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



\* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

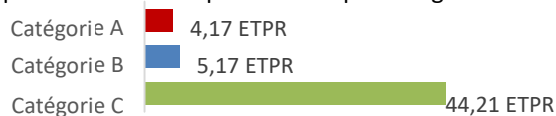
## — Équivalent temps plein rémunéré

### ▮ 54,24 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2021

- > 38,86 fonctionnaires
- > 14,69 contractuels permanents
- > 0,69 contractuel non permanent

98 717 heures travaillées rémunérées en 2021

#### Répartition des ETPR permanents par catégorie



## — Positions particulières

> 2 agents en disponibilité

> Un agent dans une autre situation (disponibilité d'office, congés spécial ou hors cadre)

## Mouvements

### En 2021, 39 arrivées d'agents permanents et 28 départs

1 contractuel permanent nommé stagiaire

#### Emplois permanents rémunérés

Effectif physique théorique au 31/12/2020 <sup>1</sup>	Effectif physique au 31/12/2021
69 agents	80 agents

<sup>1</sup> cf. page 7

#### Variation des effectifs\*

entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021

Fonctionnaires	▮	4,7%
Contractuels	▮	34,6%
<b>Ensemble</b>	▮	<b>15,9%</b>

### Principales causes de départ d'agents permanents

Fin de contrats remplaçants	75%
Mise en disponibilité	7%
Mutation	7%
Démission	7%
Détachement	4%

### Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	74%
Voie de mutation	10%
Remplacements (contractuels)	8%
Voie de détachement	5%
Voie de concours, sélection professionnelle	3%

\* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2021 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020) /

(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020)

## Évolution professionnelle

### 2 bénéficiaires d'une promotion interne sans examen professionnel nommés

dont 50% des nominations concernent des femmes

### Aucun lauréat d'un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité

### 18 avancements d'échelon et un avancement de grade

### Aucun lauréat d'un examen professionnel

### Aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle

## Sanctions disciplinaires

### Aucune sanction disciplinaire prononcée en 2021

#### Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires en 2021

	Hommes	Femmes
Sanctions 1 <sup>er</sup> groupe	0	0
Sanctions 2 <sup>ème</sup> groupe	0	0
Sanctions 3 <sup>ème</sup> groupe	0	0
Sanctions 4 <sup>ème</sup> groupe	0	0

## Budget et rémunérations

### Les charges de personnel représentent 62,31 % des dépenses de fonctionnement

<b>Budget de fonctionnement*</b>	3 662 507 €	<b>Charges de personnel*</b>	2 282 088 €	➔	<b>Soit 62,31 % des dépenses de fonctionnement</b>
----------------------------------	-------------	------------------------------	-------------	---	--

\* Montant global

<b>Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :</b>	<b>1 391 982 €</b>	<b>Rémunérations des agents sur emploi non permanent :</b>	
Primes et indemnités versées :	284 002 €		12 636 €
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	63 018 €		
Nouvelle Bonification Indiciaire :	10 955 €		
Supplément familial de traitement :	1 221 €		
Indemnité de résidence :	407 €		
Complément de traitement indiciaire (CTI)	0 €		

### Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	s	s	26 326 €		22 719 €	
Technique			s		23 192 €	34 612 €
Culturelle						
Sportive						
Médico-sociale	s	s			19 486 €	31 660 €
Police					s	
Incendie						
Animation			s		26 898 €	23 489 €
<b>Toutes filières</b>	<b>45 445 €</b>	<b>s</b>	<b>25 900 €</b>		<b>23 082 €</b>	<b>28 641 €</b>

\*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

## Absences

### En moyenne, 26,9 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par fonctionnaire

- En moyenne, 7,5 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents	Contractuels non permanents
<b>Taux d'absentéisme « compressible »</b> (maladies ordinaires et accidents de travail)	<b>5,14%</b>	<b>2,04%</b>	<b>3,78%</b>	<b>0,00%</b>
<b>Taux d'absentéisme médical</b> (toutes absences pour motif médical)	<b>7,36%</b>	<b>2,04%</b>	<b>5,03%</b>	<b>0,00%</b>
<b>Taux d'absentéisme global</b> (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	<b>7,36%</b>	<b>2,04%</b>	<b>5,03%</b>	<b>0,00%</b>

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)

87,2 % des agents permanents ayant été absents ont eu au moins un jour de carence prélevé

La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

## Accidents du travail

### 5 accidents du travail déclarés au total en 2021

- > 5 accidents du travail pour 81 agents en position d'activité au 31 décembre 2021
- > En moyenne, 6 jours d'absence consécutifs par accident du travail

## Handicap

*Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.*

### 3 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- Aucun travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- 3 travailleurs handicapés fonctionnaires
- 0 travailleur handicapé en catégorie A, 1 en catégorie B, 2 en catégorie C

## Prévention et risques professionnels

### ASSISTANT DE PRÉVENTION

1 assistant de prévention désigné dans la collectivité

### FORMATION

3 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)

Coût total des formations : 1 035 €

Coût par jour de formation : 345 €

### DÉPENSES

La collectivité a effectué des dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : 11 878 €

### DOCUMENT DE PRÉVENTION

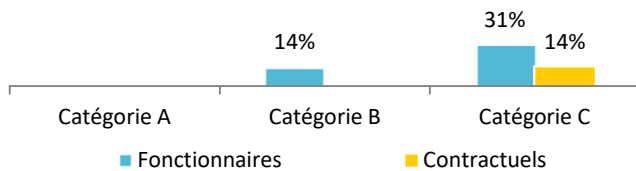
La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Dernière mise à jour : 2021

## Formation

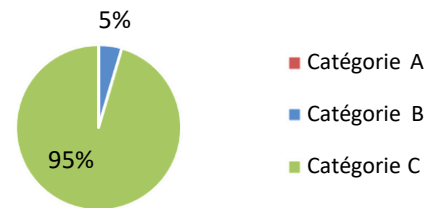
En 2021, 21,3% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2021



44 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021

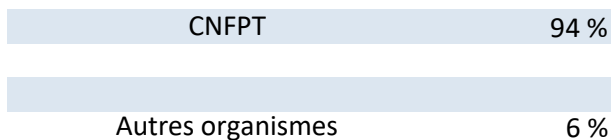
Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique



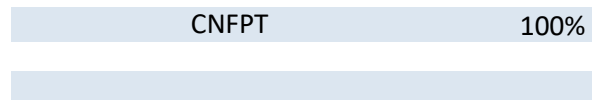
Nombre moyen de jours de formation par agent permanent : > 0,6 jour par agent

17 115 € ont été consacrés à la formation en 2021

Répartition des dépenses de formation



Répartition des jours de formation par organisme



## Action sociale et protection sociale complémentaire

La collectivité participe aux contrats de prévoyance

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	0€	8 349 €
Montant moyen par bénéficiaire	0 €	232 €

L'action sociale de la collectivité

- Prestations servies par l'intermédiaire d'un organisme à but non lucratif ou d'une association locale

## Relations sociales

Comité Technique

4 réunions en 2021 dans la collectivité